



**UNION SYNDICALE DES DOUANES ET DROITS
INDIRECTS**

FORCE OUVRIÈRE

Compte-rendu succinct de la réunion DI/DR/OS du 24/04/20

1 / Point effectifs :

Sur les effectifs (sur 1207 agents) :

- 234 agents présents dans les services
- 799 en ASA ou télétravail (172 agents Surv en ASA pour baisse d'activité)
- 10 en quatorzaine (tous Surv)
- 6 agents malades Covid, dont 5 en Surv

2 / Point RH :

Nous n'avons aucun nouveau élément relatif aux primes.

En ce qui concerne les congés, nous ne disposons pas de fiches ou de cadrage, qui seront élaborés par les services RH de la DG. Rien n'est finalisé à ce jour.

Pour la reprise d'activité, elle ne pourra être que progressive à partir du 11 mai. Un groupe de travail a été programmé par la DG avec les OS le mardi 28 avril prochain. Il y aura un retour progressif d'activité, les questions de trajets, de garde des enfants et de problèmes de santé étant bien prises en compte.

Le plan de reprise sera national, avec des déclinaisons locales. On a encore besoin d'un éclairage sur les mesures transversales : transports, besoins en gel ou en masque par exemple. Les services préparent chacun des esquisses de plan de reprise. La réflexion se fait par type d'activité, en visant à faire en sorte à ce que les agents se croisent a minima dans les services. Le fil conducteur est de protéger au maximum les agents. Les directeurs régionaux sont associés à ces réflexions. Nous sommes cependant suspendus aux annonces prévues pour le 30 avril.

Pour ce qui concerne l'aspect « télétravail », le problème des PC équipés de RAPIDO n'est pas tant un problème d'installation qu'un problème de politique de sécurité informatique. Le DI va proposer que soit étudiée la possibilité d'étendre l'amplitude de jours possibles en matière de télétravail à partir de la reprise d'activité.

Se pose aussi la question des transports, notamment des questions de stationnement concernant les agents qui devront prendre leur véhicule personnel en lieu et place des transports en commun. La question va être posée à la DG.

Nous aurons bientôt des informations sur le plan de continuation de la DNRFP (ce qui inclut les concours, les oraux, etc.).

La reprise de service doit obligatoirement se faire après consultation du médecin de prévention.

3 / La lutte contre la fraude :

Point sur les refus d'admission : ils étaient de 1318 vendredi dernier, et sont passés à 1513 à ce jour (soit une augmentation de 175).

Il y a une chute assez importante des contentieux. Les résultats ont été divisés par 10. Le fret express et postal reste important, avec 220000 déclarations à traiter. On constate néanmoins des commandes de masques, en petites quantités (200g à 1kg).

4 / Point sur les masques :

Peu d'évolution depuis mercredi dernier. Il y a beaucoup de demandes. Il est rappelé que son port est obligatoire en Surveillance dans le cadre de la lutte contre la fraude. La doctrine est donc toujours la même, et reste liée à la répartition des masques au niveau national. On recherche des fournisseurs locaux qui pourraient fournir des masques en petite quantité afin de pouvoir les répartir aux agents et aux agents en santé fragile. Il s'agirait d'une solution de dépannage pour les agents les plus fragiles qui souhaiteraient (ou seraient obligés) de revenir au travail. Nous n'avons cependant aucune visibilité sur les délais.

Il y a cependant un gros problème d'approvisionnement à l'heure actuelle pour le gel, le désinfectant, et les lingettes de nettoyage.

Il est rappelé que 249 000 masques sont arrivés il y a peu à Roissy pour la DGDDI, et répartis dans les services. L'état des besoins a été envoyé au secrétariat général, qui dispose lui-même d'un stock.

A ce jour, le stock de masque ne diminue pas beaucoup dans l'interrégion car il n'y a que peu de missions LCF.

5 / Questions diverses :

Dans le cadre de la trimestrialisation des remboursements en matière de TICPE, le DI va questionner la DG quant aux échéances du rapport GARDETTE

Point sur les PPA : il y a 17 PPA avec la frontière Allemande, mais seulement 3 restent ouverts. Malgré le début du déconfinement en Allemagne, la politique de contrôle reste inchangée pour l'instant.

La DI va intégrer dans le suivi des refus d'admission la date de déconfinement des pays voisins pour en mesurer l'incidence sur l'activité de nos services.

La prochaine conférence est prévue mardi 28 avril à 9h50.